Douleurs suite à une injection intramusculaire

RESUME : Injection dans la cuisse ayant entrainé des douleurs persistantes dans la jambe

ANTECEDENTS : Translocation de la tubérosité tibiale antérieure, méniscectomie, appendicectomie, gastroscopie, réduction orthopédique d'une facture de cheville, dégénérescence rétinienne diffuse

FAITS : Femme de 70 ans qui consultera son médecin traitant suite à une chute dans les escaliers ayant provoqué des douleurs persistantes au niveau du membre inférieur droit évoquant une sciatique. Le médecin généraliste prescrira une radiographie du bassin et de la colonne lombaire ainsi qu'un traitement antalgique par voie intramusculaire de Profenid et d'Acupan à faire réaliser à domicile matin et soir. Dès le lendemain une IDE commencera la réalisation des injections au niveau du cadran supérieur externe de la fesse. La patiente aurait eu une douleur au cours de la première injection et n'aurait pas été soulagé les jours suivants par le traitement qui sera stoppé trois jours plus tard. Dans les suites elle aurait présenté des douleurs intenses et permanentes au niveau de la cuisse droite avec sensation de décharges électriques. Un bilan radiographique et une IRM seront réalisés et mettront en évidence une fracture de la 2ème pièce sacrée. Un EMG révèlera une souffrance du tronc sciatique droit puis une neuropathie sensitive axonale des membres inférieurs associée.

PROCEDURE : La patiente engagera une procédure en référé expertise à l'encontre de l'infirmière libérale l'ayant prise en charge pour l'injection intramusculaire à laquelle elle impute ses douleurs.

DECISION : Dans son rapport, l'expert estime que l'imputabilité entre l'injection intra musculaire réalisée et les douleurs du membre inférieur droit présenté par la patiente ne peut être établie. L'expert retient que l'injection a pu être douloureuse sans pour autant être responsable d'une lésion traumatique du nerf sciatique droit. Il précise par ailleurs qu'il existe des lésions périphériques multi focales en faveur d'une pathologie médicale. L'expert conclu, en l'absence de causalité direct et certain entre l'injection et la pathologie de la patiente.

ANALYSE DIRECTEUR MEDICAL

Ce n'est qu'au dernier moment que l'infirmière se rappellera avoir réalisé ses injections dans la cuisse gauche et non à droite à distance du nerf sciatique droit ! Il est capital de tracer toutes les pratiques car cela est utile pour la défense !!